MAZARS

Association Basiliade

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Association Basiliade

Association Loi 1901
Siège social : 12 rue Béranger 75003 PARIS
N° SIREN : 400 840 476

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Association Basiliade
Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Basiliade, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 20 mars 2017

Le commissaire aux comptes

MAZARS

CYRILLE BROUARD

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2016	Net au 31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaire				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	308 889	186 996	121 893	139 376
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres	458 333	312 660	145 674	132 799
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 447		47 447	44 880
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	814 669	499 656	315 013	317 055
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 133	6 133		
Avances et acomptes versés sur commandes	16 459		16 459	
Créances				
Créances Usagers et comptes rattachés	18 958		18 958	9 469
Autres	338 600	3 108	335 492	388 807
Autres postes de l'actif circulant				
Valeurs mobilières de placement	200 126		200 126	428 563
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	423 022		423 022	50 802
Charges constatés d'avance	40 892		40 892	34 449
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 044 191	9 241	1 034 949	912 089
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 858 860	508 897	1 349 963	1 229 144

Bilan actif

Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre :		

Bilan passif

	au 31/12/2016	au 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	58 580	53 450
Résultat de l'exercice	**48 423**	**24 295**
Report à nouveau	110 288	79 493
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**217 291**	**157 238**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	497	12 127
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	144 535	154 481
Provisions réglementées	240 109	196 189
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**602 433**	**520 036**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	56 875	61 118
TOTAL PROVISIONS	**56 875**	**61 118**
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions	90 523	69 429
Fonds dédiés sur autres ressources	639	2 124
TOTAL FONDS DEDIES	**91 162**	**71 554**
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	164 233	172 790
Emprunts et dettes financières diverses	3 000	3 000
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 474	158 390
Dettes fiscales et sociales	171 067	135 752
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 394	23 260
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	66 324	83 244
TOTAL DETTES	**599 493**	**576 436**
Ecarts de convertion passif		
TOTAL GENERAL	**1 349 963**	**1 229 144**

(1) Dont à plus d'un an (a)	100 000
Dont à moins d'un an (a)	499 493
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	9 114
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises	120		120	
Production vendue	19 076	17 478	1 598	9,14
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	2 182 705	1 780 264	402 441	22,61
Reprises et Transferts de charge	52 594	41 823	10 771	25,75
Cotisations	1 180	1 020	160	15,69
Autres produits	157 175	111 860	45 315	40,51
Produits d'exploitation	**2 412 850**	**1 952 445**	**460 405**	**23,58**
Achats de marchandises	35 687	25 627	10 060	39,25
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières	3 361	2 692	669	24,86
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	1 002 733	861 162	141 572	16,44
Impôts et taxes	63 348	42 128	21 221	50,37
Salaires et Traitements	720 404	475 147	245 257	51,62
Charges sociales	337 043	217 047	119 997	55,29
Amortissements et provisions	55 541	97 814	-42 274	-43,22
Autres charges	94 020	85 385	8 635	10,11
Charges d'exploitation	**2 312 138**	**1 807 002**	**505 136**	**27,95**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**100 713**	**145 444**	**-44 731**	**-30,75**
Opérations faites en commun	-2 776	-3 459	683	-19,75
Produits financiers	1 566	1 297	269	20,75
Charges financières	3 843	4 277	-434	-10,15
Résultat financier	**-2 276**	**-2 980**	**703**	**-23,60**
RESULTAT COURANT	**95 661**	**139 005**	**-43 344**	**-31,18**
Produits exceptionnels	158 974	34 317	124 657	363,26
Charges exceptionnelles	181 220	137 473	43 747	31,82
Résultat exceptionnel	**-22 246**	**-103 156**	**80 910**	**-78,43**
Impôts sur les bénéfices	5 384		5 384	
Report des ressources non utilisées	23 756	16 946	6 810	40,19
Engagements à réaliser	43 364	28 500	14 864	52,15
EXCEDENT OU DEFICIT	**48 423**	**24 295**	**24 128**	**99,31**

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2016

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BASILIADE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 349 963 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 48 423 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/03/2017 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, sauf sur les points suivants :

- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- 2008-06 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).
- Ils tiennent compte aussi de l'avis n° 2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptable applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

L'association bénéficie de subventions d'investissements de la part de l'Etat et des collectivités locales. Elles sont utilisées conformément à leur objet.
Les subventions sont rapportées au compte de résultat selon le même rythme ques les amortissements des biens qu'elles financent.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 88-90

Le taux de rotation du personnel cadre est de 1 %.
Le taux de rotation du personnel non cadre est de 4 %.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

En 2016, l'ARS de la région Auvergne-Rhône-Alpes a autorisé l'ouverture de 5 appartements de coordination thérapeutique (ACT) à Bourg-En-Bresse.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	192 778			192 778
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	116 111			116 111
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	363 753	17 419		381 173
- Matériel de transport	8 067	14 900		22 967
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 674	3 520		54 194
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**731 383**	**35 839**		**767 222**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	44 880	2 567		47 447
Immobilisations financières	**44 880**	**2 567**		**47 447**
ACTIF IMMOBILISE	**776 263**	**38 406**		**814 669**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		35 839	2 567	38 406
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**35 839**	**2 567**	**38 406**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	65 564	8 357		73 921
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	103 949	9 126		113 075
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	243 297	16 066		259 363
- Matériel de transport	1 085	1 920		3 004
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 313	4 979		50 293
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**459 208**	**40 448**		**499 656**
ACTIF IMMOBILISE	**459 208**	**40 448**		**499 656**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	6 133	6 133		
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	**6 133**	**6 133**		
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Le stock au 31 décembre 2016 est constitué de livres.

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 445 897 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	47 447		47 447
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	18 958	18 958	
Autres	338 600	338 600	
Charges constatées d'avance	40 892	40 892	
Total	**445 897**	**398 450**	**47 447**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 398
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	17 688
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	2 140
Total	**21 226**

Les subventions à recevoir représentent 113 884 €.

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	6 133			6 133
Créances et Valeurs mobilières	1 275	3 108	1 275	3 108
Total	**7 408**	**3 108**	**1 275**	**9 241**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		3 108	1 275	
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 6 133 euros.
Les stocks de livres sont entièrement dépréciés.

Dépréciations des créances

Les créances envers les bénéficiaires sont dépréciées de la façon suivante :
- si l'ancienneté de la créance, par rapport à la date d'arrêté, est comprise entre six mois et un an, la créance est dépréciée à hauteur de 50 % ;
- si l'ancienneté de la créance, par rapport à la date d'arrêté, est supérieure à un an, la créance est dépréciée à 100 %.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	53 450	5 130		58 580
Report à Nouveau	79 493	30 795		110 288
Résultat de l'exercice	24 295	24 128		48 423
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	12 127		11 630	497
Subventions d'investissement	154 481		9 946	144 535
Provisions réglementées	196 189	43 920		240 109
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**520 036**	**103 973**	**21 576**	**602 433**

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prêts d'installation				
Autres provisions	196 189	170 109	126 189	240 109
Total	**196 189**	**170 109**	**126 189**	**240 109**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		170 109	126 189	

Une réserve de trésorerie de 70 000 € est accordée par l'ARS d'Ile de France.
Un crédit reconductible pour 126 189 € est accordé par l'ARS d'Ile de France pour 4 appartements de coordination thérapeutique (ACT) en 2015. Au 31/12/2016, ce crédit s'élève à 170 109 €.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	61 118	11 985	16 228		56 875
Total	**61 118**	**11 985**	**16 228**		**56 875**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		11 985	16 228		
Financières					
Exceptionnelles					

Les provisions pour risque et charges couvrent le risque de reversement de la quote-part des subventions reçues et non utilisées.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 599 493 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	9 114	9 114		
- à plus de 1 an à l'origine	155 119	55 119	100 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 000	3 000		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 474	187 474		
Dettes fiscales et sociales	171 067	171 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 394	7 394		
Produits constatés d'avance	66 324	66 324		
Total	**599 493**	**499 493**	**100 000**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	11 968			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	93 498
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	9 114
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	63 193
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	27 508
Total	**193 312**

Notes sur le bilan

Autres informations

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	12 458	
Autres créances	157 330	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	**169 788**	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 844	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	**57 844**	

Les entreprises liées désignent les associations membres de l'Alliance pour une Gestion Solidaire.

A titre d'information, l'indication dans l'annexe de la fraction concernant les entreprises liées dans les immobilisations financières, les créances et les dettes, les charges et les produits financiers, généralement présentée sous forme de tableau, n'est plus obligatoire du fait de la suppression de l'article R 123-197, 6o du Code de commerce par le décret no 2015-903 du 23 juillet 2015 et de la non-reprise de ses dispositions dans le PCG.

SOURCE : Feuillet Rapide Comptable 2/17
Nouveau règlement de l'ANC modifiant le PCG : quelques modifications pour le contenu de l'annexe des comptes 2016
(c) 2017 Editions Francis Lefebvre - PwC

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	40 892		
Total	**40 892**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	66 324		
Total	**66 324**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 9 600 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Locaux Lyon	60 000	43 429	11 771		31 659
Paris 18 Accompagnem	10 500	10 500	10 500	43 364	43 364
Lyon Evaluation Extern	8 500	8 500			8 500
Paris Evaluation Extern	7 000	7 000			7 000
Dons manuels affectés	2 500	2 124	1 486		639
Total	**88 500**	**71 554**	**23 756**	**43 364**	**91 162**

Résultat financier

	31/12/2016	31/12/2015
Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charge Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	1 566	1 297
Total des produits financiers	**1 566**	**1 297**
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 843	4 277
Total des charges financières	**3 843**	**4 277**
Résultat financier	**-2 276**	**-2 980**

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	30 018	
791020 - REFACTURAT°MUTUALISAT°DE MOYENS	5 073	
	35 091	
Total	**35 091**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	950	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 833	
Autres charges	8 328	
Autres provisions réglementées	170 109	
Subventions d'investissement virées au résultat		22 461
Autres produits		10 324
Autres provisions réglementées		126 189
TOTAL	**181 220**	**158 974**

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ont été accordées à l'association pour pouvoir aménager les locaux de Paris Béranger (aménagement) et de Lyon (achat du local et aménagements).

Libellé	Montant en euros	Reprise sur le résultat	V.N.C.
AXA ATOUT CŒUR	**9 000,00**	**9 000,00**	**0,00**
CAISSE D'EPARGNE - PELS	33 000,00	33 000,00	0,00
PELS LAVE VAISSELLE PARIS	4 400,00	4 400,00	0,00
PELS LAVE+SECHE LINGE	5 300,00	5 300,00	0,00
PELS DEVELEC ELECTRICITE	1 900,00	1 900,00	0,00
PELS MEUBLES APPARTEMENTS	4 800,00	4 800,00	0,00
CAISSE D'EPARGNE - PELS	**49 400,00**	**49 400,00**	**0,00**
CRIF 2005	**30 489,00**	**30 489,00**	**0,00**
CRIF 2011	**11 554,23**	**9 374,30**	**2 179,93**
SUBV.LYON STRUCTURE	104 000,00	22 880,00	81 120,00
SUBV.LYON MEN.ELEC.CHAUF	26 000,00	11 440,00	14 560,00
VILLE DE LYON	**130 000,00**	**34 320,00**	**95 680,00**
CONSEIL REGIONAL DU RHONE	**75 000,00**	**73 125,00**	**1 875,00**
FONDATION MARC N°1	3 700,00	3 700,00	0,00
FONDATION MARC N°2	3 700,00	3 700,00	0,00
FONDATION MARC	**7 400,00**	**7 400,00**	**0,00**
VOIX SIDA LYON	9 073,92	8 847,06	226,86
VOIX SIDA PARIS	4 000,00	2 418,43	1 581,57
	13 073,92	**11 265,49**	**1 808,43**
ARS PARIS ACT	**75 860,31**	**75 860,31**	**0,00**
ARS RHONE ALPES ACT	100 712,80	86 083,14	14 629,66
ARS RHONE ALPES ACT	6 453,85	0,00	6 453,85
ARS RHONE ALPES ACT	9 000,00	7 387,40	1 612,60
ARS RHONE ALPES ACT	15 000,00	306,28	14 693,72
ARS RHONE ALPES ACT	**131 166,65**	**93 776,82**	**37 389,83**
Fondation SEB	**10 000,00**	**8 808,20**	**1 191,80**
SIDACTION	**15 000,00**	**15 000,00**	**0,00**
Fondation PREVADIES	**3 464,00**	**3 464,00**	**0,00**
Fondation Simply Market	**4 500,00**	**3 392,19**	**1 107,81**
Fondation groupe chèque Déjeuner	**6 000,00**	**2 697,80**	**3 302,20**
TOTAL	571 908,11	427 373,11	144 535,00
		*** Quote part 2016 : 22 460,70 €**	

Une quote-part de ces subventions est virée au résultat de l'année 2016, pour un total de 22 460,70 €. Cette quote-part est la contrepartie de la dotation 2016 aux amortissements pour les biens et équipements acquis avec ces subventions.

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Les rémunérations allouées aux trois personnes les mieux rémunérées ont représenté un montant de 141 333 euros.

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.
Les rémunérations allouées aux dirigeants ont représenté un montant de 141 333 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution solidaire pour le prêt contracté par Sol En Si de 300 K€ le 22/09/2014	50 000
Avals et cautions	50 000
Engagements en matière de pensions	7 551
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**57 551**

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 7 551 euros
Ce montant d'engagement mentionné uniquement dans l'annexe représente la dette actuarielle.

La valeur actuelle probable des indémnités à verser s'élève à 40 103 euros au 31 décembre 2016.

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	157 550	138 236
Prestations en nature		
Dons en nature	21 624	603
Total	**179 174**	**138 839**
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	21 624	603
Prestations		
Personnel bénévole	157 550	138 236
Total	**179 174**	**138 839**

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Contrairement aux années précédentes, les contributions volontaires peuvent être comptabilisées au compte de résultat suite à un recensement exhaustif.

Règle de valorisation :

Les interventions bénévoles à BASILIADE sont classées en 3 catégories :
- Catégorie 1 : accueil pendant une permanence, soutien logistique simple, présence à des activités événementielles ou à des formations ;
- Catégorie 2 : gestion logistique/intendance avec un niveau de responsabilité accru ;
- Catégorie 3 : responsabilité d'un lieu d'accueil ou de l'animation de la vie associative.

Le taux de valorisation est indexé sur le SMIC, selon l'échelle suivante :

Catégorie 1 :
- Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau IV, Bac
- Fourchette de salaire (brut mensuel) = SMIC
- Règle de valorisation = Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 2 :
- Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau III, Bac+2
- Fourchette de salaire (brut mensuel) = 2 000 - 2 500 €
- Règle de valorisation = 1.5 * Taux horaire du SMIC annuel

Catégorie 3 :
- Niveau socio-professionnel pour un poste salarié équivalent = Niveau II, Bac+3/4
- Fourchette de salaire (brut mensuel) = A partir de 3 000 €
- Règle de valorisation = 2 * Taux horaire du SMIC annuel

Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS	Emplois de 2016	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016	Emplois de 2015	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2016	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2016	Ressources collectées sur 2015	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2015
					Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non				
1- MISSIONS SOCIALES					1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC				
1-1 Réalisées en France, directement :					1-1 Dons et legs collectés				
Accompagnement	1 907 803	21 268	1 552 507	10 100	Dons	38 083	38 083	41 332	41 332
Accueil	88 411	2 931	102 563	24 862	2- AUTRES FONDS PRIVES				
Prévention	263 285	9 174	96 258	-	Entreprises privées	78 364		34 500	
Formation des bénévoles	1 733	333	5 676	5 000	Subventions privées	291 888		274 800	
					3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS				
					Etat	1 645 817		1 266 464	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					Region & Département	235 500		200 500	
Frais d'appel à la générosité du public	1 013	1 013	1 059	1 059	Villes	6 500		6 500	
					4- AUTRES PRODUITS				
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					Produits financiers	1 566		1 297	
Frais de fonctionnement	61 927	1 330	52 148	511	Autres produits & Collsations & Transfert de charges	106 519		96 855	
Frais d'information et de communication	7 871	2 035	14 628	-	Quote part subventions investissement	22 461		23 777	
		38 083		41 332					
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE	2 332 143		1 824 746		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU	2 429 689		1 977 026	
II- Dotation aux provisions	173 217		127 464		II- Reprise des provisions	143 692		11 033	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	43 364		28 500		III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	23 766		16 946	
					IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		0		
IV- Excédent de ressources de l'exercice	48 423		24 295		V- Insuffisance de ressources de l'exercice	0		0	
V- TOTAL GENERAL	2 597 147		2 005 005		V- TOTAL GENERAL	2 597 147	38 083	2 005 005	41 332
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public									
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.									
VII- Part des emplois financés par les ressources collectées auprès du public					VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		38 083		41 332
					Solde des ressource collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
BENEVOLAT MISE A DISPOSITION DE BIENS	157 550 21 624		138 236 603		BENEVOLAT DONS EN NATURE	157 550 21 624		138 236 603	

Annexe du Compte d'Emploi des Ressources

Principes généraux de la présentation du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources et ses notes annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes, conformément à l'article 8 de l'ordonnance 2005 – 856 du 28/07/2005. Le règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui modifie le règlement CNC n° 9-01 et qui concerne l'établissement et la présentation du CER s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2009.

Conformément à ses statuts BASILIADE a pour objet l'accueil, l'aide et l'assistance sous toutes ses formes des personnes en situation de précarité, notamment celles atteintes par le VIH.

Missions sociales

Accompagnement :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux actions d'accompagnement des personnes en précarité touchées par le VIH ou autre pathologie chronique, seules ou en famille, en assurant un suivi pluridisciplinaire sans hébergement ou en procurant des hébergements stables avec notre parc d'appartements ACT, d'appartements-relais et de chambres.

Accueil :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux trois lieux d'accueil (Rue Béranger à Paris, Place Aristide Briand à Lyon, Rue Guichenon à Bourg-En-Bresse) de l'association Basiliade où volontaires et familiers se retrouvent ensemble, tout au long de l'année, pour partager activités et repas conviviaux dans un esprit familial, ainsi qu'à notre quatrième lieu (Atelier des Epinettes) où les participants peuvent se consacrer à une activité artistique.

Prévention :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées à des actions de prévention, de formation et de communication sur la santé, notamment auprès des populations africaines.

Formation des bénévoles :

Cette rubrique comprend les frais engagés pour former chaque année nos volontaires à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement via des sessions de formation sur la maladie et le degré d'implication.

La recherche de fonds
Les frais d'appel à la générosité consistent en des dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité.

Le fonctionnement
Cette rubrique comprend les dépenses indirectement liées à la gestion et l'organisation de l'association. Les fonctions supports ont été externalisées à partir de 2015 au sein de l'association Alliance pour une Gestion Solidaire, dont Basiliade est membre co-fondateurs aux cotés de Sol En Si.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts
L'association Basiliade a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité. Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions. En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Annexe du Compte d'Emploi des Ressources

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

Dons : Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs.
Dons d'entreprises.

Subventions publiques :

Etat : Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Agences régionales de santé, Caisse d'Allocations Familiales, Réserves parlementaires, INPES, Direction générale de la Santé, CRAMIF, Fonds pour le développement de la vie associative.
Régions et départements : Département de Paris et du Rhône, Conseil Régional d'Ile-de-France.
Villes : Ville de Lyon et Ville de Paris.

Subventions privées :

Produits d'opérations de mécénat.
Soutien de Sidaction, Solidarité Sida et autres partenaires privés.

Autres produits :

Produits financiers : produits de placements non spéculatifs pour gérer la trésorerie de l'association.
Autres produits : les locations, les mises à disposition, les participations des personnes hébergées aux charges d'hébergement lorsqu'ils disposent de revenus dans l'objectif de retour à l'autonomie, les cotisations, les transferts de charges et les refacturations des charges liées à la convention de mutualisation de moyens signée avec l'association Alliance pour une Gestion Solidaire.

Produits exceptionnels :

Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.
Les produits exceptionnels (majoritairement des quotes-parts de subventions d'investissement) sont imputés selon la même règle (à savoir directement sur les missions sociales si elles concernent des actions directes).

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

L'affectation des dons se fait entre nos deux missions majeures : l'accueil et l'accompagnement des personnes, sur des actions peu financées (soit l'accueil dans nos lieux conviviaux et l'hébergement dans les appartements relais).

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.